

DÉCLARATION CFTC : Projet bris de glace

Nous sommes consultés ce jour concernant le projet bris de glace auto.

Nous sommes conscients des enjeux financiers pour la Macif et de la nécessité de réviser, ce poste de dépense en constante augmentation et source de fraudes importantes.

La refonte de nos conditions générales qui impose la déclaration préalable et le plafonnement, est un impératif afin de contrecarrer les "glaciers majeurs" du marché qui inondent les écrans de leurs publicités et abreuvent leurs clients de cadeaux.

Pour autant, on ne change pas, en si peu de temps, les habitudes prises par nos sociétaires au fil des années.

Nous, CFTC, vous alertons sur les risques de mécontentements et d'agressions à venir qui vont inévitablement impacter les salariés.

Vous en avez déjà fait le constat : notre société évolue et les incivilités et agressions sont en constante augmentation sur les entités en relation sociétaire. Ce projet à nos yeux, est une "bombe" à retardement concernant la sécurité des salariés.

Les collègues des agences vont être en première ligne face au mécontentement des sociétaires qui auront vu leur facture Bris de Glace non prise en charge. Nous assistons déjà à chaque CSSCT à l'énumération des déclarations d'agressions qui s'allongent chaque mois... sans jamais pouvoir trouver une solution pérenne. Ce projet va sans aucun doute entraîner des agressions. Comble du cynisme, la direction le sait puisqu'elle le note dans son étude d'impacts mais ne prévoit que des formations à la gestion des incivilités ! Encore une fois, on sait où se trouve la boîte à pansements, mais pas le vaccin !

Ce déploiement dans l'urgence, et à marche forcée, ne sera pas sans conséquences pour nos collègues tant en gestion, qu'en CRC Sin et en agence.

Vous voulez avoir toutes les infos en temps réel ?

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram !

© Section SN2A-CFTC MACIF - cftcmacif@gmail.com - FEVRIER 2026





Nous vous demandons des moyens de communication à la hauteur de l'enjeu pour la Macif et surtout du danger que représente ce projet pour les salariés. De plus, une fois encore, avec ce projet vous remettez de la gestion de sinistre au sein des points d'accueil sans réelle formation, ni contrepartie...

Nous vous demandons d'écrire à nos sociétaires pour les informer de la nouveauté et de laisser aux collaborateurs un temps d'appropriation suffisant.

Nous regrettons également la fin de l'expérimentation "cessions de créance" pour nos collègues du STAF qui ont répondu présents et qui n'ont pas été récompensés financièrement à la hauteur de leur investissement.

Comme vous l'avez compris, nous ne contestons aucunement le bien fondé de ce projet, mais nous regrettons le manque de moyens mis en place pour le déploiement de celui-ci, et l'absence d'anticipation des risques encourus par nos collègues.

Pour toutes ces raisons , la CFTC s'abstiendra.

Vous voulez avoir toutes les infos en temps réel ?

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram !

© Section SN2A-CFTC MACIF - cftcmacif@gmail.com - FEVRIER 2026

